



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 101907

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conséquences des propositions du rapport du comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination, rendues publiques le 30 novembre 2016. Les propositions du comité ont pour objectif de rétablir la confiance des citoyens à l'égard de la vaccination et d'améliorer la couverture vaccinale. À cet égard, le comité propose un élargissement temporaire des obligations vaccinales avec clause d'exemption ce qui aurait pour effet de rendre tous les vaccins pédiatriques obligatoires et de faire passer le nombre d'obligations vaccinales de trois à onze. Pourtant, dans le cadre de la concertation citoyenne sur la vaccination, deux jurys, l'un composé de professionnels de la santé non spécialistes de la vaccination et l'autre de citoyens ont produit un avis contraire sur la base de leurs travaux et de quinze auditions. Les deux jurys ont considéré que l'obligation vaccinale ne pouvait plus être le seul principe de préconisation des politiques de santé publique et qu'elle n'instaurait pas la confiance et était au contraire « contre-productive ». La question de la présence dans certains vaccins d'adjuvants aluminiques cristallise une grande partie de la défiance des citoyens. Le jury des professionnels de la santé a reconnu la nécessité d'approfondir la recherche sur le sujet et a proposé de saisir une commission parlementaire afin de débattre clairement de son aspect néfaste pour la santé. En vue de répondre à la défiance des citoyens face à l'élargissement des obligations vaccinales préconisé par le comité d'orientation, il lui demande quelles mesures pourraient être prises afin d'adresser concrètement la question de la toxicité des adjuvants aluminiques dans les vaccins.

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101907

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2017](#), page 165

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)